

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/12/19-4	Demande de subvention rectificative DETR/DSIL/Fonds Vert/ CD15/FEDER – Relamping et étude énergétique du Centre aquatique du Pays de Mauriac
Date et heure de la séance	19 décembre 2024 - 18h30
Lieu	Salle « La Grange » – Le Vigean
Date de la convocation	13 décembre 2024
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	22
Nombre de pouvoirs	9
Présents ou représentés	31

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Maryse BONNET
Jacques BRESSON
Marie-Hélène CHASTRE
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Luc MACE MALAURIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jean-Pierre SOULIER
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Serge VIALLEMONTAIL
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

Elisabeth BALADUC	Georges ALBESSARD
Andrée BROUSSE	Marie-Hélène CHASTRE
Béatrice CARTAYRADE	Jean-Jacques VAISSIER
Alain DELASSAT	Stéphanie SERIEIX
Sylvie FENIES	Guillaume POINAT
François POUCHOT	Jean-Pierre SOULIER
Jacques SERRAT	Maryse BONNET
Raymonde THESSANDIER	Edwige ZANCHI
Gérard VABRET	Olivier ROCHE

Absents :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/12/19-4	Demande de subvention rectificative DETR/DSIL/Fonds Vert/ CD15/FEDER – Relamping et étude énergétique du Centre aquatique du Pays de Mauriac
-------------------------------------	---

Annule et remplace la précédente (même numéro de délibération et même date) pour erreur matérielle (Erreur d'intitulé de la délibération).

Cette délibération annule et remplace la délibération 2024/11/26-12.

La communauté de communes du Pays de Mauriac souhaite mener une étude sur les différents modes de consommation d'énergies du Centre aquatique. Cette étude a pour objectif de faire l'inventaire des différents équipements de la structure afin d'envisager des moyens de réduire les coûts de fonctionnement du Centre aquatique. L'installation de nouvelles technologies par de nouvelles plus performantes et plus économiques devraient permettre de réduire les coûts de fonctionnement de la structure et de réduire son impact sur l'environnement.

En parallèle, force est de constater qu'après des années de fonctionnement, certains des équipements comme principalement les éclairages sont vieillissants voire inopérants et nécessitent une mise en conformité vers le décret « EcoEnergie Tertiaire » pour que le Centre aquatique réduise sa consommation énergétique de 50 % d'ici 2040. Les nouvelles technologies d'éclairage comme les lumières LED seraient désormais appropriées pour l'éclairage de l'ensemble de la structure, car plus puissantes et moins énergivores que les systèmes d'éclairages actuels. Elles amélioreront aussi le confort des usagers et agents.

L'enjeu de ce projet pour Centre aquatique est de réduire de façon conséquente sa consommation d'énergie annuelle en amorçant une réflexion sur l'ensemble des systèmes présents au sein de la structure.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		
Postes de dépenses détaillés par corps d'état	Montant HT	
Maitrise d'oeuvre	15 600,00 €	
Travaux d'aménagement	56 428,58 €	
Total	72 028,58 €	
FINANCEMENTS		
Origine du financement	Montants HT	% du montant total de l'opération
Etat : DETR – DSIL – Fonds Vert 2025	28 811,43 €	40 %
Département : Fonds cantal innovation	16 929,00 €	24 %
Banque des territoires (50% montant TTC)	9 360,00 €	13 %
TOTAL financements publics	55 100,43 €	77 %
Autofinancement	16 928,15 €	23 %
TOTAL	72 028,58€	100 %

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/12/19-4	Demande de subvention rectificative DETR/DSIL/Fonds Vert/ CD15/FEDER – Relamping et étude énergétique du Centre aquatique du Pays de Mauriac
-------------------------------------	---

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**Oui l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE le plan de financement du projet de relamping et étude énergétique pour le Centre aquatique du Pays de Mauriac ;**
- **APPROUVE le dépôt de dossier DETR 2024 pour le projet de relamping et étude énergétique pour le Centre aquatique du Pays de Mauriac ;**
- **CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.**

Présents ou représentés : 31

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 31

Votes pour : 31

Votes contre : 00

Fait à Le Vigean, le 19 décembre 2024,
Au registre sont les signatures

Le Président,



Jean-Pierre SOULIER

